

NOTE SUR UN MANUSCRIT DE *LA PUCELLE*
CONSERVÉ À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON

Olivier Ferret

Université de Lyon (Lyon 2), membre de l'Institut universitaire de France

La correspondance de Voltaire fait état de la prolifération des manuscrits de *La Pucelle*, au point que, une fois la part faite des désaveux aussi constants qu'hypocrites, la diffusion de cet ouvrage semble échapper au contrôle de celui qui, le premier, a pris l'initiative de faire circuler des copies. À ces lambeaux du poème s'ajoutent les copies effectuées d'après les nombreuses éditions imprimées, et il était inévitable que certaines d'entre elles échappent à l'inventaire, déjà impressionnant, effectué par Jeroom Vercruysse dans son édition critique¹.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon sous les cotes Ms 6722 et Ms 6723. Le catalogue fournit la description suivante :

La Pucelle d'Orléans (par Voltaire, t. 1 : chants I-XII ; t. 2 : chants XIII-XVIII), suivis de *Saül et David* (par Voltaire) et des *Jésuitiques* (attribuées à Voltaire, en réalité de l'abbé H.-J. Du Laurens et de Ferdinand de Groubenstall de Linière d'après Barbier).
XVIII^e siècle. – Pap. (I-1b1-) 185 p., 163 x 122 mm. – 159 p., 162 x 113 mm.
– Rel. veau marbré xviii^e.

Il s'agit manifestement d'une copie d'après un imprimé, comme en témoigne le soin apporté à la présentation des pages, notamment à la reproduction d'ornements typographiques : un bandeau précède le début de chaque chant qui, à l'exception du chant XI, se termine par un cul-de-lampe.

1 *La Pucelle d'Orléans*, éd. J. Vercruysse, dans *Les Œuvres complètes de Voltaire* [désormais OCV], Oxford, Voltaire Foundation, t. 7, 1970, p. 87-96. Au début de cet inventaire, J. Vercruysse écrit symptomatiquement qu'« on ne connaîtra jamais sans doute le nombre exact de manuscrits de *La Pucelle* » (p. 87).

En témoigne encore la présence fréquente, quoique loin d'être systématique, de réclames au bas des pages impaires, indiquant les premiers mots du texte copié au verso. S'il n'a pas été possible d'identifier avec certitude l'édition utilisée, la copie révèle une intention évidente d'adopter la présentation d'un imprimé. Le manuscrit s'étend sur deux volumes reliés qui comportent, à la fin du premier, la mention « FIN / de la premiere / Partie » (t. 1, p. 185), et la mention « FIN » (t. 2, p. 76) à la fin du texte².

Au début du tome 1 figure le titre, à l'encre rouge³ (LA PUCELLE / D'ORLEANS), titre qui est repris en haut de la page 3, également à l'encre rouge : [*bandeau*] / LA PUCELLE / D'ORLEANS / CHANT • I • / amours honnêtes de Charles / VII • & d'Agnés Sorel • Siege / d'orleans par les anglois appa / rition de St. Denis • / [*double trait*] / Vous Mordonnés de Celebrer des Saints.

120

Au début du tome 2, le titre est repris, toujours à l'encre rouge : [*bandeau*] / [*double trait*] / LA PUCELLE / D'ORLEANS / CHANT • XIII • / vision • miracle qui sauve / l'honneur de jeanne • / [*trait*] / En Medittant avec attention.

Le texte comporte dix-huit chants dont la table ci-dessous fournit la correspondance avec l'édition d'Oxford :

Ms 6722	OCV, t. 7
Chant I (p. 1-15)	Chant I
Chant II (p. 16-35)	Chant II
Chant III (p. 36-53)	Chant III
Chant IV (p. 54-72)	Chant IV
Chant V (p. 73-90)	Chant V
Chant VI (p. 91-109)	Chant VI
Chant VII (p. 110-124)	Chant VII
Chant VIII (p. 125-135)	Chant X
Chant IX (p. 136-142)	Chant X, vers 264 et suiv.
Chant X (p. 143-158)	Chant XI

- 2 Comme l'indique la notice du catalogue, on trouve, à la suite, dans le tome 2, les copies de *Saül et David* et des *Jésuitiques*. On y reviendra.
- 3 Faut-il voir dans l'emploi de l'encre rouge et de l'encre noire l'indice que la copie est effectuée sur une édition hollandaise ? Le détail du titre et les ornements ne correspondent cependant pas à ce que l'on trouve dans la seule édition explicitement hollandaise (Amsterdam, 1757 ; OCV, t. 7, p. 100) parmi celles qui sont susceptibles d'avoir été utilisées (voir ci-dessous, n. 5). L'alternance des éléments en rouge et en noir, que l'on observe dans les titres de tous des textes du recueil, peut aussi être interprétée comme un simple marqueur de clandestinité.

Chant XI (p. 159-175)	Chant XII
Chant XII (p. 175 ⁴ -185)	Chant XIII

Ms 6723	OCV, t. 7
Chant XIII (p. 1-9)	Chant XIII, vers 294 et suiv.
Chant XIV (p. 10-23)	
Chant XV (p. 24-37)	Chant XIV
Chant XVI (p. 38-49)	Chant XV
Chant XVII (p. 50-62)	Chant XX
Chant XVIII (p. 63-76)	Chant XXI

Sur la page de garde du tome 1, une note manuscrite, d'une main inconnue et probablement postérieure à la date de rédaction du manuscrit, précise que « ce manuscrit est antérieur à la première édition avouée par l'auteur (celle de Genève 1762) ». L'examen du texte permet de préciser que le manuscrit correspond au groupe des éditions en dix-huit chants⁵ dont le prototype est l'édition de Londres, 1756, identifiée par le sigle 56. On retrouve en effet les éléments caractéristiques de cette version du texte : le chant XIV, intitulé « Corisandre » ; une version particulièrement salée (et salace) de l'épisode dit « de l'âne » (chants XVII-XVIII), hautement désavouée par Voltaire⁶, tout comme les passages dénoncés par l'auteur en raison de leur caractère scandaleux⁷ ou obscène⁸ – certains d'entre eux ne se trouvant que dans 56 –, ainsi que des vers qui trahissent la présence d'une interpolation caractérisée⁹.

- 4 Cas unique dans la disposition du texte, le début du chant XII, précédé d'un bandeau, se trouve sur la même page que la fin du chant XI.
- 5 J. Vercruysse recense dix-sept éditions de *La Pucelle* en dix-huit chants : OCV, t. 7, p. 242 ; voir, pour le détail, la bibliographie descriptive des éditions, p. 97-122.
- 6 Voir les lettres au comte d'Argental du 7 novembre [1754] (D 5972), du 6 février [1755] (D 6137), du 23 mai [1755] (D 6274) et du 28 juillet 1755 (D 6360).
- 7 C'est en particulier le cas des vers contre Louis XV et Mme de Pompadour : Ms 6722, chant II, t. 1, p. 24 [= chant II, entre les vers 206-207, OCV, t. 7, p. 285-286].
- 8 C'est en particulier le cas des « vers que le cocher de Vertamont, sortant du cabaret pour aller en bonne fortune aurait désavoués », épinglés dans la « Préface de Don Apuleius Risorius » qui fait son apparition dans l'édition de 1762 (OCV, t. 7, p. 253) : les vers, cités en note (n. 2, p. 253), se trouvent au chant XIII (Ms 6723, t. 2, p. 9 [= chant XIII, entre les vers 425 et 426, OCV, t. 7, p. 482]). Voltaire mentionne encore ces vers en 1767 dans la vingtième des *Honnêtetés littéraires* (éd. O. Ferret, OCV, t. 63B, 2008, p. 113).
- 9 Par exemple : « va donc, voltaire, au fait plus rondement » (Ms 6722, chant VIII, t. 1, p. 125 [= chant X, variante du vers 8, OCV, t. 7, p. 416]). Une note de l'édition de Kehl signale que « ce vers est une nouvelle preuve que M. de Voltaire n'eut aucune part à la publication des premières éditions de ce poème, et qu'elles furent faites par ses ennemis » (n. 2, p. 416). Vers signalé par J. Vercruysse (p. 243).

Quoiqu'il soit difficile de déterminer quelle édition, parmi l'ensemble des versions en dix-huit chants, a été copiée, la collation des textes indique que le manuscrit donne la leçon de la plupart des variantes de 56. Plusieurs exemples révèlent cependant que la copie est défectueuse : outre quelques erreurs dans la disposition du texte¹⁰ et de fréquentes fautes d'orthographe et de grammaire, certaines leçons sont manifestement fautives, soit qu'elles engendrent des vers faux¹¹, soit qu'elles reposent sur des confusions évidentes¹², qui amènent à se demander si le copiste comprend toujours le sens des vers qu'il transcrit¹³. On relève cependant des leçons qui, tout en étant fautives par rapport à 56, présentent néanmoins une signification recevable¹⁴. Le copiste semble en

- 10 Dans un seul cas, deux vers identiques se retrouvent au bas d'une page et en haut de la page suivante (Ms 6723, t. 2, p. 25 et 26) ; plus fréquemment, des vers sont déplacés : par exemple, au chant II, le vers 416 (« Bonnet en tête, Hippocrate à la main ») se trouve entre les vers 419 (« De l'amazone à leurs regards livrée ») et 420 (« On la met nue, et monsieur le doyen »), Ms 6722, t. 1, p. 33 ; *OCV*, t. 7, p. 294-295. Parfois, un vers est omis : par exemple, au chant XVII, le vers « À chaque pas, nous faisons des miracles » [= chant XX, variante des vers 203-227, entre les vers 29 et 30, variante de 56], Ms 6723, t. 2, p. 57 ; *OCV*, t. 7, p. 619.
- 11 Par exemple : « ils paroisoient encore en gouter les premices » (Ms 6722, chant I, t. 1, p. 7 [cf. chant I, vers 163, *OCV*, t. 7, p. 266 : « Ils paraissaient en goûter les prémices »] ; « pourquoi d'ailleurs le prendre dans ce paÿs » (Ms 6722, chant I, t. 1, p. 14 [cf. chant I, vers 346, *OCV*, t. 7, p. 275 : « Pourquoi d'ailleurs le prendre en ce pays ? »]) ; « en cet instant par l'archange s' Michel » (Ms 6722, chant II, t. 1, p. 24 [cf. chant II, vers 213, *OCV*, t. 7, p. 286 : « En cet instant, par l'archange Michel »]) ; « la confidante envoie un page » (Ms 6723, chant XVIII, t. 2, p. 66 [cf. chant XXI, variante des vers 156-462, vers 9, *OCV*, t. 7, p. 631 : « La confidente envoie un jeune page »]).
- 12 Par exemple : « le grisbourdon se faisoit des enjeux » (Ms 6722, chant II, t. 1, p. 22 [cf. chant II, vers 161, *OCV*, t. 7, p. 283 : « Le Grisbourdon se saisit des enjeux »]) ; « un Jeune Essain de tendrons de Minus » (Ms 6722, chant II, t. 1, p. 22 [cf. chant II, vers 170, *OCV*, t. 7, p. 284 : « Un jeune essaim de tendrons demi-nus »]) ; « le bon numa de sa nimphe Egerie » (Ms 6722, chant III, t. 1, p. 39 [cf. chant III, variante des vers 23-28, vers 42, *OCV*, t. 7, p. 592 : « Le bon Numa, de sa nymphe légère »]) ; « pour s'en aller dans la turquie, syrie » (Ms 6722, chant V, t. 1, p. 79 [cf. chant V, variante des vers 143-144, vers 11 : « Pour s'en aller dans la turque Syrie »]) ; « plus de milan dans ce doux celibat » (Ms 6723, chant XVII, t. 2, p. 56 [cf. chant XX, vers 202, *OCV*, t. 7, p. 566 : « Plus de mille ans dans ce doux célibat »]) ; « [...] il faut qu'un de vous fixe / du fond du cœur Brule pour Conculix » (Ms 6723, chant XVII, t. 2, p. 61 [cf. chant XX, variante entre les vers 324-343, vers 26-27, *OCV*, t. 7, p. 627 : « [...] Il faut qu'un de vous six / Du fond du cœur brûle pour Conculix »]).
- 13 Par exemple : « dit a par soy, mais me parle ton ? grec » (Ms 6722, chant II, t. 1, p. 23 [cf. chant II, variante du vers 194, *OCV*, t. 7, p. 285 : « Dit à part soi, mais me parle-t-on grec »]).
- 14 Par exemple : « le couple heureux s'anime encore d'amour » (Ms 6722, chant I, t. 1, p. 7 [cf. chant I, vers 161, *OCV*, t. 7, p. 266 : « Le couple heureux s'enivre encor d'amour »]) ; « le casque en tete [...] » (Ms 6722, chant I, t. 1, p. 8 [cf. chant I, vers 185, *OCV*, t. 7, p. 267 : « Le pot en tête [...] »]) ; « [...] le pere au grand cordon / [...] invoque le demon » (Ms 6722, chant II, t. 1, p. 21 [cf. chant II, vers 131-132, *OCV*, t. 7, p. 282 : « [...] le père au grand cordon / [...] évoque le démon »]) ; « la bonne Marie » (Ms 6723, chant XVII, t. 2, p. 56 [cf. chant XX, variante des vers 203-227, vers 5, *OCV*, t. 7, p. 618 : « la brune Marie »]) ;

autre être intervenu en ajoutant des notes, appelées par un astérisque, qui explicitent des allusions¹⁵ : en tout cas, deux de ces trois notes sont absentes de 56.

Faute d'indication précise dans le catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon, la copie elle-même est par ailleurs difficile à dater. Quelques éléments, relatifs aux deux textes copiés dans le tome 2 (Ms 6723) à la suite de *La Pucelle*, peuvent fournir un *terminus a quo*. Dans la copie des quatre *Jésuitiques*, une note fait référence à la « déclaration du Roy du deux aoust 1761 » et à « l'arrêt du parlement de paris du six qui ordonne que dans trois jours les Jesuites remettront au greff [*sic*] un Exemplaire de leurs constitution de l'Edition de prague 1757 [*sic*] » (t. 2, p. 135). La présentation de l'autre texte de Voltaire, la tragédie de *Saül*, est en tous points identique à celle de *La Pucelle* qui précède immédiatement : copie effectuée par la même main, probablement d'après un imprimé. La page de titre, dans laquelle les noms « Saül » et « David » sont à l'encre rouge, est disposée de la manière suivante : SAUL / ET / DAVID / TRAGEDIE / [*cul-de-lampe incluant l'expression « tirée / de L'Ecriture / sainte / Livre des rois / 1^{er}. », suivie d'une indication difficilement lisible*]. Or, à ne considérer que le titre¹⁶, s'il s'avère qu'il s'agit bien d'une copie d'après un imprimé¹⁷, force est de constater qu'aucune des éditions connues ne l'indique strictement sous cette forme¹⁸ : la première édition [63], datée de 1763, comporte la mention générique (« tragédie ») ainsi que l'indication de l'ancrage biblique du sujet (« tirée de l'Écriture sainte »), mais le titre principal est réduit au seul personnage éponyme de « Saül ». Il faut attendre la première édition, en 1764, du recueil intitulé *L'Évangile de la raison* [ER64] pour que le texte soit donné sous le titre de *Saül et David*, suivi

« l'Effrené tirconel » (Ms 6723, chant XVIII, t. 2, p. 63 [cf. chant XXI, variante des vers 20-109, vers 11, *OCV*, t. 7, p. 629 : « l'effronté Tirconel »]) ; « tu fais nos maux traitre amour, et tu ris » (Ms 6723, chant XVIII, t. 2, p. 64 [cf. chant XXI, vers 117, *OCV*, t. 7, p. 577 : « Tu fais nos maux, cher enfant, et tu ris »]) ; « une vive couleur » (Ms 6723, chant XVIII, t. 2, p. 72 [cf. chant XXI, variante des vers 156-462, vers 156, *OCV*, t. 7, p. 636 : « une vive rougeur »]).

- 15 La première, à propos du « gendre politique » de Jéthro (en note : « Moïse », Ms 6722, chant III, t. 1, p. 37 [= chant III, variante des vers 23-28, vers 3, *OCV*, t. 7, p. 591]), la deuxième, à propos du « nivernois » dont Calvin fut jaloux (en note : « Spisame Evesque de Nevers », Ms 6722, chant V, t. 1, p. 82 [= chant V, variante des vers 143-144, vers 75, *OCV*, t. 7, p. 595]) ; note présente dans 56) ; la troisième, à propos de « René le songe Creux » (en note : « descartes », Ms 6722, chant X, t. 1, p. 151 [= chant XI, vers 215, *OCV*, t. 7, p. 439]).
- 16 Je n'ai pour l'instant pas collationné ce manuscrit avec les éditions imprimées de *Saül* pour tenter d'en déterminer la provenance éventuelle.
- 17 Ce texte circule sous forme manuscrite dès la fin de l'année 1762 : voir *Saül*, éd. H. Lagrave et M.-H. Cotoni, *OCV*, t. 56A (2001), p. 401.
- 18 Voir *OCV*, t. 56A, p. 435-450. Les sigles indiqués plus loin sont ceux utilisés dans cette édition.

de la mention générique « tragédie », mais alors, comme dans les éditions suivantes¹⁹, la référence biblique est remplacée par l'indication d'une source anglaise : « D'après l'anglais intitulé *The Man after God's own heart* ». Le titre le plus proche se trouve dans l'édition de 1767 (London, chez Pierre Marteau [67]) : *Saül et David, tragédie tirée de l'Écriture sainte*, mais qui comporte, comme c'était déjà le cas de 63, l'indication du nom de l'auteur (« par M. de Voltaire »), absente du manuscrit. Sans pousser plus avant l'enquête sur un texte qui ne concerne pas directement *La Pucelle*, on peut émettre l'hypothèse que le *terminus a quo*, pour la constitution du recueil, pourrait être fixé au moment de la parution du texte le plus ancien, c'est-à-dire au cours de l'année 1763. Cette hypothèse, qui concerne la datation du recueil, n'est évidemment pertinente, pour la datation de la copie manuscrite de *La Pucelle*, que si l'on admet que les copies des trois textes sont contemporaines, ce que portent à penser les similitudes observées dans la présentation matérielle des textes.

124

La présence des deux textes placés, dans le manuscrit, à la suite de la copie de *La Pucelle* mérite enfin d'être commentée. Rien n'interdisait en effet d'effectuer des copies séparées des trois textes, et, s'agissant de celle de *La Pucelle*, la disposition du texte en deux « parties », paraît révélatrice de l'intention de constituer un recueil. Resterait ainsi à rechercher des critères susceptibles de cerner ce qui constituerait l'unité d'un tel recueil. Plusieurs éléments de cohérence peuvent être invoqués, qui ne sont pas exclusifs les uns des autres. Certes, les textes réunis appartiennent à des genres divers (un « poème héroïque et moral », selon l'expression de Voltaire²⁰ ; une « tragédie » ; des « odes ») et, si deux d'entre eux sont versifiés, *Saül* est en prose. Cependant, une première raison pour les rassembler tient probablement à l'identité de leur auteur : les deux premiers textes sont de Voltaire ; comme le rappelle la notice, déjà citée, de la Bibliothèque municipale de Lyon, *Les Jésuitiques* ont été attribuées à Voltaire, et il est possible que le copiste les ait crues de lui. Une autre raison concerne la teneur même des textes qu'entoure un parfum de scandale ou de polémique : ce n'est pas à démontrer s'agissant de *La Pucelle*, même s'il convient d'observer que, s'il s'avère que la copie est postérieure à 1762, date à laquelle paraît à Genève, chez les frères Cramer, la première édition du texte que l'on peut considérer comme avouée par Voltaire, il n'est probablement pas innocent que ce soit précisément l'une des éditions pirates, qui offre un texte plus « corsé », qui ait servi de base pour la copie ; les désaveux aussi insincères que multiples que Voltaire se croit obligé de faire entendre lors de la publication de sa « tragédie tirée

19 La réédition du recueil en 1765 désigne cette pièce comme un « hyperdrame ».

20 Préface de *La Pucelle*, OCV, t. 7, p. 253.

de l'Écriture sainte » suffisent à souligner la dimension « hardie » du texte ; *Les Jésuitiques* s'inscrivent enfin dans l'actualité polémique engendrée par les démarches qui vont aboutir à l'interdiction de l'ordre des jésuites et à leur expulsion. Un dernier point commun entre ces textes pourrait enfin résider dans le fait qu'ils ont connu une abondante diffusion manuscrite. Le cas des *Jésuitiques* mis à part, l'histoire de la diffusion des deux œuvres de Voltaire est *grosso modo* la même : une circulation sous forme manuscrite précède les éditions imprimées, officiellement désavouées par l'auteur.

La situation de la copie manuscrite de *La Pucelle* est au fond paradoxale : d'une part, on l'a dit, la présentation du manuscrit affiche les marques d'une copie d'après un imprimé ; d'autre part, aucune indication, sur la page de titre, de date ou de lieu ne permet d'identifier l'édition qui a été utilisée. Tout se passe donc comme s'il fallait conserver au texte une parenté discrète avec la multitude des manuscrits qui ont passé de main en main lorsque *La Pucelle* a commencé à se répandre, avant la première édition pirate de 1755. Si ce manuscrit ne présente aucun intérêt philologique, dans la mesure où il ne constitue en rien une étape dans la genèse de l'œuvre, il illustre, au regard de l'histoire de l'édition, certaines pratiques de diffusion des textes et fournit peut-être aussi, du point de vue de la réception de *La Pucelle*, un indice supplémentaire que cette œuvre a pu être perçue comme un ouvrage ayant des accointances, idéologiques sinon esthétiques, avec les manuscrits philosophiques clandestins²¹.

21 Le rapprochement a été notamment effectué par Françoise Weil, « La fonction du manuscrit par rapport à l'imprimé », dans F. Moureau (dir.), *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1993, p. 17-27 (p. 23). Sur cette question, voir *Revue Voltaire*, 8 (2008), le dossier « Approches voltairiennes des manuscrits clandestins », p. 5-176, et *La Lettre clandestine*, 16 (2008), le dossier « Voltaire et les manuscrits philosophiques clandestins », p. 11-196.